



10469 - Des ambiguïtés suscitées par un chrétien perplexe

question

J'ai lu dans un journal que 15 % du Coran parle du Christ. J'ai également lu dans la traduction anglaise des sens du Coran que Muhammad croyait au Christ, à Ibrahim et à tous les prophètes et aux livres antérieurs au Coran. Si tel est le cas, pourquoi le Coran accepte-t-il certains enseignements de la Bible comme les miracles du Christ, sa prophétie et son infaillibilité etc. tout en contredisant de nombreux autres enseignements comme la divinité du Christ affirmée dans Issaïe 6 : 9 et Jean 1 : 1 ; 16 : 3 et la passion du Christ et sa mort pour expier les péchés des humains affirmée dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testaments ?

Si le Coran est exempt de faute, pourquoi existent toutes ces communautés musulmanes comme les Chouheet, les chiites, etc? Pourquoi autorise-t-il la polygamie pourtant interdite par les Evangiles selon Genèse ; 24 : 2 et Mathieu, 5 : 19 ?

Mon âme est certes à la recherche de la vérité.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement

Allah a certes mentionné Jésus fils de Maire dans Son livre très fréquemment pour plusieurs raisons dont les suivantes :

1/ C'est un de Ses prophètes. Mieux, il fait partie des Gens de la Détermination envoyés à Ses créatures, Ses serviteurs. Croire à lui constitue une obligation comme il en est du reste des prophètes conformément à l'ordre d'Allah, le Transcendant exprimé en ces termes : **Dites: "Nous croyons en Allah et en ce qu' on nous a révélé, et en ce qu' on a fait descendre vers Abraham et Ismaël et Isaac et Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a**



été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur: nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes Soumis". (Coran, 2 : 136).

2/ De tous les hommes les Gens du livre : les Juifs et les Chrétiens méritent le plus qu'on leur adresse l'appel (islamique). C'est parce qu'ils forment les communautés les plus rapprochées dans le temps au message apporté par le dernier messenger. Les Juifs et les Chrétiens savaient que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) allait être envoyé car sa description figurait dans la Thora et les Evangiles. Leur devoir est de ne pas la contester et de s'empresse à croire en lui puisqu'avant lui ils croyaient aux messagers, contrairement aux idolâtres. N'ayant pas observé l'ordre que leur avait été donné à propos du dernier des messagers, il fallait réfuter leurs arguments et expliquer les modifications qu'ils avaient introduits dans le dogme de l'unicité divine et dans les dispositions législatives. Voilà pourquoi les versets les évoquent souvent.

3/ L'affirmation de l'unicité d'Allah, l'Un, l'Unique est la première base de la religion. C'est elle qui guide la vie d'ici-bas, garantit le salut contre l'enfer et l'entrée au paradis.

Les Juifs et les Chrétiens ont eu des divergences de vue à propos de Jésus (PSL). Les Juifs l'ont qualifié d'imposteur, de grand menteur qui a inventé des mensonges contre Allah et qui a mérité d'être exécuté. Les Chrétiens ont connu d'intenses dissensions en leur sein. Certains d'entre eux ont dit qu'il était Allah. D'autres ont dit qu'il était le fils d'Allah uni à Lui dans les hypostases. Il est apparemment fils d'Allah, mais il reste, en réalité, Allah lui-même. D'autres ont dit qu'il était le troisième élément de la trinité qui constitue le socle de l'unité divine et l'axe de la pluralité. D'autres enfin ont dit : Il (Jésus) est plutôt un messenger envoyé par Allah, un être humain comme les autres. Cependant Allah lui a réservé des miracles pour qu'il pût donner la preuve aux fidèles serviteurs (de l'authenticité de sa mission). Ces derniers ont raison.

Aussi fallait-il entrer dans les détails, expliquer la réalité de l'affaire et donner à Jésus l'image qu'il mérite sans le sous-estimer (afin qu'on comprenne qu'il) était comme les autres messagers et prophètes donc un être humain créé à partir de la boue et choisi parmi les humains de sorte à ne pas naître des œuvres d'un père. Ceci visait à démontrer la capacité d'Allah à créer sans utiliser les causes ordinaires. Le cas de Jésus est identique à celui d'Adam d'après cette parole du Vrai, le



Transcendant : Pour Allah, Jésus est comme Adam qu' Il créa de poussière, puis Il lui dit: "Sois" et il fut. (Coran, 3 : 59). Voilà la parole déterminante en ce qui concerne la création du Prophète d'Allah, Jésus. Sa naissance est certes miraculeuse selon les humains mais la création d'Adam est encore plus miraculeuse.

Si Jésus naquit sans père, Adam, lui, fut créé sans père ni mère. Ce qui est plus à même de démontrer la capacité d'Allah, le Transcendant et Très Haut, à créer et à inventer. C'est plus miraculeux que la création de Jésus (psl). Pour tout cela et pour d'autres (considérations) il fallait fournir une explication exhaustive du statut de Jésus (psl) et mettre les affaires dans leur contexte réel et leur donner une explication juste.

En somme, les miracles qu'Allah, le Très Haut, le Béni, a permis à Jésus de réaliser sont comme ceux accomplis par les autres prophètes. Ces miracles visaient à montrer qu'il était réellement le messager d'Allah.

Les déformateurs ont trompé les simples d'esprit à propos de ces miracles et les ont utilisés pour dire qu'Il (Jésus) était le fils de dieu ou était Dieu lui-même. Ce qui constitue une altération des enseignements de Jésus et son message.

Si tout adepte d'un prophète tirait des miracles qu'Allah a fait accomplir au prophète que celui-ci était un dieu, tous les prophètes seraient des dieux. En effet, tout prophète a eu des miracles qui lui étaient réservés. Les montagnes ont glorifié Allah avec David (psl) et ne l'ont pas fait avec Jésus. La mer fut fendue pour Moïse qui (en plus) échangea réellement la parole avec Allah et fut son interlocuteur. Ce qui ne fut pas donné à Jésus. La terre toute entière fut inondée pour répondre à une invocation adressée à Allah dans ce sens par Noé. Ce qui ne fut point fait pour Jésus. Muhammad a eu le privilège d'être entretenu verbalement par Allah. En plus, Celui-ci a préservé son miracle de l'altération et de la déformation et l'a envoyé à tous les hommes. Les miracles qu'il lui était permis d'accomplir n'avaient pas été rendus possibles pour Jésus. Doit-on en conclure que tous ces prophètes sont des dieux ?

Deuxièmement,



Quant à dire : si le Coran n'a pas été altéré, d'où viennent ces nombreuses sectes comme les chiites et les autres ? La réponse est que le Coran n'a rien à voir avec les erreurs commises par les uns et évitées par les autres. Le Saint Coran constitue la voie qui permet de bien guider les humains.

Allah nous a mis en garde contre lesdits sectes et nous a interdit de nous assimiler aux peuples qui s'étaient divisés à propos de la religion. A ce propos, le Très Haut le Béni dit : **.. ne soyez pas parmi les associateurs, parmi ceux qui ont divisé leur religion et sont devenus des sectes, chaque parti exultant de ce qu'il détenait.** (Coran, 30 : 31-32). Le Très Haut a dit encore : **Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et se sont mis à disputer, après que les preuves leur furent venues, et ceux-là auront un énorme châtement.** (Coran, 3 : 105). Allah nous a donné l'ordre de nous cramponner à Son livre et de suivre la Sunna de Son prophète (bénédictio et salut soient sur lui) en ces termes : **Et cramponnez- vous tous ensemble au "Habl" (câble) d' Allah et ne soyez pas divisés; et rappelez- vous le bienfait d' Allah sur vous: lorsque vous étiez ennemis, c' est Lui qui réconcilia vos cœurs. Puis, par Son bienfait, vous êtes devenus frères. Et alors que vous étiez au bord d' un abîme de Feu, c' est Lui qui vous en a sauvés. Ainsi Allah vous montre Ses signes afin que vous soyez bien guidés.** (Coran, 3 : 103). Le Transcendant a dit : **Ô vous qui avez cru! Ne devancez pas Allah et Son messenger. Et craignez Allah. Allah est Audient et Omniscient.** (Coran, 49 : 11) C'est-à-dire : ne dites ni ne faites quoique ce soit en violation du Livre d'Allah et de la Sunna de Son messenger (bénédictio et salut soient sur lui).

Il s'agit d'expliquer qu'Allah, le Très Haut, le Béni a interdit aux gens de se diviser et leur a donné l'ordre de se rassembler. Mais ils se sont abandonnés à leur passion et se sont plongés dans les plaisirs charnels et se sont contentés d'ambiguïtés et ont jeté loin d'eux le livre d'Allah.

Quand ils apprennent un verset du livre d'Allah, ils ne se réfèrent pas à la Sunna pour en avoir une bonne compréhension. Bien au contraire, ils se réfèrent à leurs propres opinions et se fient à leur raison érigée en unique référence. Tout cela est contraire au livre d'Allah et à la Sunna du Messenger d'Allah (bénédictio et salut soient sur lui).

Troisièmement,



S'agissant de la question concernant l'acceptation de la polygamie par l'Islam et son interdiction dans le Nouveau Testament, sachez qu'Allah, le Très Haut, le Béni, a établi pour chaque messager une législation et une voie. Il n'a envoyé aucun messager sans lui avoir donné l'ordre de proclamer l'unicité d'Allah. Quant aux législations, elles ont toujours été différentes ; les unes ont même abrogé les autres. Certaines dispositions en vigueur au temps d'Adam (psl) furent abrogées sous Noé (psl). C'est à ce propos que le Vrai, le Transcendant dit : **Nous avons doté chacun d'eux d'une législation et d'une voie** Si vous avez compris ceci, sachez que la polygamie n'est pas l'apanage de la loi de Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui). Les législateurs des prophètes antérieurs l'avaient adoptée.

Jacob, par exemple, avait deux épouses et avait même pris deux sœurs, pour épouses selon l'ancien Testament, genèse : 29 : 15-35).

Le père des prophètes Abraham (bénédiction et salut soient sur lui) avait épousé deux femmes : Hagar et Sara. L'ancien Testament mentionne que le Prophète d'Allah, David avait épousé 70 voire 99 femmes selon l'ancien Testament. Solomon épousa 100 femmes etc. Ceci indique que chaque prophète a appliqué la législation qu'il a reçue et que la polygamie n'est pas une invention de cette Umma.

S'agissant de son interdiction par les Chrétiens, elle peut avoir deux raisons :

La première est que c'était conforme à la législation divine qui devait être appliquée avant l'avènement de Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) .

La deuxième est qu'elle (l'interdiction de la polygamie) peut avoir résulté d'un excès de leur pratique religieuse commis dans l'intention de se rendre agréable à Allah, le Puissant, le Majestueux à l'instar de la vie de moine qu'ils étaient imposée sans aucune prescription divine.

Nous demandons à Allah de vous guider et de vous assister à adhérer à la religion vraie, l'Islam, et à vous conformer à la Sunna du Prophète de la miséricorde telle que comprise par ses nobles, éclairés et bienheureux compagnons. Allah est le Guide.